

Visites post-exposition et post-professionnelle



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b002

14 h
5.6 février
ou 7.8 septembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Docteur en droit
ou médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

L'introduction de visites médicales pour le suivi post-exposition / post-professionnel, nécessite la maîtrise du cadre législatif et réglementaire associé : c'est ce que vous apprendrez dans cette formation.

Le programme de ce stage sera adapté à l'activité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation consacrée à la visite médicale post-professionnelle.
- Maîtriser la réglementation consacrée à la surveillance médicale post-exposition et post-professionnelle.
- Organiser le suivi de santé des salariés.

Programme

- La visite médicale post-exposition / visite médicale post-professionnelle auprès du médecin du travail :
 - › Les salariés concernés : réglementation et recommandations de la Société française de médecine du travail.
 - › Initiative de la visite et organisation pratique.
 - › Les objectifs de la visite : traçabilité et état des lieux des expositions à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels et surveillance post-exposition / post-professionnelle.
 - › La rédaction par le médecin du travail de l'état des lieux des expositions aux facteurs de risques professionnels : comment procéder en pratique ?
 - › Les documents à remettre au salarié à l'issue de la visite.
- La surveillance médicale post-exposition / post-professionnelle :
 - › Personnes concernées, expositions professionnelles permettant de bénéficier de la surveillance médicale.
 - › Modalités de preuve de l'exposition auprès de la sécurité sociale.
 - › Modalités de mise en place de la surveillance médicale.
 - › Recommandations de la Haute Autorité de Santé pour le suivi post-professionnel de certaines expositions.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.